

<https://larcenciel.be/spip.php?article1272>



Reconnaître l'écocide

- ÉVÉNEMENTS et ACTUALITÉS - BLOG-Notes -

Date de mise en ligne : samedi 26 juin 2021

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

Sous l'impulsion de la Belgique, l'Union Interparlementaire invite les pays du monde entier à reconnaître l'écocide.

25 mai 2021

C'est inédit ! L'Union Interparlementaire, la plus ancienne des organisations internationales qui représente 179 parlements nationaux, a adopté une résolution qui invite chaque état à reconnaître le crime d'écocide.

https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH399/samuel_cogolati-c8ba3.jpg

Samuel Cogolati, député fédéral écolo (Huy), à la pointe du combat pour la reconnaissance de l'écocide

L'initiative portée par la Belgique a en effet été acceptée par les pays des 5 continents (à l'exception de l'Inde, de la Turquie et du Nicaragua). C'est la première fois qu'une organisation internationale se prononce en faveur de la reconnaissance du crime d'écocide, et ce, à travers un consensus quasi universel !

Plus précisément, la résolution adoptée « invite les Parlements membres de l'Union Interparlementaire à renforcer le droit pénal pour prévenir et punir les dommages graves causés à l'environnement, qu'ils soient commis en temps de paix ou en temps de guerre, et à reconnaître le crime d'écocide afin de prévenir les menaces et les conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences. »

La Belgique montre qu'on peut aussi changer le monde dans les Parlements ! Il y a à peine un an, la notion était inconnue en Belgique. Aujourd'hui, avec ce vote décisif à l'Union Interparlementaire, c'est un pas de plus vers une révolution tant politique que juridique, en reconnaissant la valeur intrinsèque de la nature dans le droit pénal et en élargissant la possibilité de poursuivre aux niveaux national et international les crimes les plus graves contre l'environnement. Agent orange au Vietnam, destruction des réserves d'eau au Nigéria ou contamination du sol par Chevron-Texaco en Equateur, l'introduction du crime d'écocide permettrait de mettre fin à l'impunité. Pour donner un exemple, la Marée noire de l'Erika, c'est 20.000 tonnes de fioul qui ont souillé la Bretagne et tué 150.000 oiseaux à cause d'une multinationale qui voulait faire des économies sur son pétrolier. Et à combien s'élevait l'amende ? Seulement 375.000€. Le droit pénal nous protège déjà contre le vol ou la corruption, mais pas encore contre la destruction des écosystèmes dont nos vies dépendent. Et il est urgent que cela change !

En étant à l'initiative de ce premier positionnement international, la Belgique s'inscrit une nouvelle fois à la pointe du combat pour la reconnaissance de l'écocide. Pour rappel, en décembre 2020, notre pays fut le premier pays européen à officiellement demander la reconnaissance du crime d'écocide à la Cour pénale internationale de La Haye. Jeudi passé, c'était au tour du Parlement européen de demander officiellement à la Commission de reconnaître l'écocide dans le droit interne européen grâce à Saskia Bricmont. La mobilisation paie à tous les niveaux, et nous donne l'espoir d'un jour pouvoir en finir avec les écocides !

L'écocide à l'agenda mondial

"Il y a un an, le concept d'écocide était quasiment inconnu en Belgique. Et aujourd'hui, à l'initiative de notre pays, nous allons obtenir pour la toute première fois un large consensus international pour le reconnaître", se félicite [Samuel Cogolati](#) (Ecolo)

https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH285/l_e_ocide_a_l_agenda-5e118.jpg